

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Le 8 juin 2023, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 02 juin 2023

Arrondissement
De NARBONNE

Sous la présidence de **M. Didier MOULY**

COMMUNE
DE NARBONNE

Présents :

M. Didier MOULY, Mme Christine DAUZATS, Mme Michelle MALLARD, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M Patrick BARDY, Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Anne-Marie BONNERY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, Mme Monique PIERRE, M. Jean-Claude PUCHE

Absents :

Mme Nathalie HUYNH-VAN

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 avril 2023 communiqué aux membres du conseil ;

Je vous propose d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 avril 2023 tel que ci-annexé.

- 12 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.



Maitre Didier MOULY
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS

Acte certifié exécutoire par
Publication le : 23/06/2023
Réception par la sous-préfecture
de Narbonne, le : 21/06/2023
(si transmission prévue par les textes)
Pour le Président du CCAS
de Narbonne et par délégation




Date de publication
sur Internet : ▲

23 JUIN 2023